



Évaluation des besoins de santé de la communauté de l'an 2004

Région des parcs – Nos gens

En 2003, la Région des parcs comptait 42 609 habitants. Vingt pour cent de ces personnes sont des enfants qui sont âgés de moins de 15 ans. Dix neuf pour cent sont des personnes âgées de plus de 65 ans. La population de la Région des parcs est donc plus âgée que la population moyenne du Manitoba dont seulement 13 % sont des personnes âgées.

Un quart des habitants de la Région des parcs sont des Autochtones, notamment les membres des Premières nations, les Métis et les Inuits. Notre population autochtone est plus jeune et augmente plus rapidement que la population non autochtone.

Il existe plusieurs facteurs qui nuisent à la santé. La plupart de ces facteurs ne peuvent pas être maîtrisés par le régime de soins de santé. La rémunération, les études et l'emploi représentent trois de ces facteurs déterminants non médicaux liés à la santé. Les personnes à faibles revenus, à faible niveau de scolarité et sans emploi risquent d'avoir plus de problèmes de santé.

Les revenus dans la Région des parcs sont plus faibles par rapport au revenu moyen au Manitoba. Comparés à d'autres Manitobains, il est moins probable que les habitants de la Région des parcs terminent leurs études secondaires, collégiales ou universitaires, et le taux de chômage est plus élevé dans cette Région par rapport au taux moyen du Manitoba, surtout dans le cas des hommes.

Durant notre évaluation de la santé de la collectivité, les gens de cette région nous ont parlé de la façon dont le revenu, les études et l'emploi touchent leur état de santé.

Lorsqu'on leur a demandé comment ils trouvaient leur état de santé en général, plus de la moitié des habitants de la Région des parcs ont dit qu'ils sont en bonne ou excellente santé, un autre 33 % ont dit qu'ils sont en bonne santé et environ 15 % ont dit que leur santé est médiocre ou pauvre.

Maladies chroniques

Les maladies cardiovasculaires, respiratoires et le diabète sont un énorme fardeau de maladie pour notre population. Nos données indiquent que les maladies chroniques sont la cause principale de décès et d'hospitalisation dans notre région. Ces maladies ont des conséquences à long terme sur la qualité de vie.

Crise cardiaque et accident cérébral vasculaire

Le taux de crises cardiaques et d'accidents cérébraux vasculaires de la Région des parcs sont plus élevé par rapport au taux moyen du Manitoba. Si nous tenons compte du fardeau des maladies sur notre population, plus de 100 personnes souffrent de crises cardiaques chaque année dans la Région des parcs et presque 100 personnes chaque année souffrent d'accidents cérébraux vasculaires.

Maladies respiratoires

Les **maladies respiratoires** chroniques, telles que l'asthme, la bronchite aiguë et les maladies obstructives respiratoires chroniques (MOR) ont des risques similaires pour la santé, à savoir :

- le tabagisme
- l'exposition à la fumée des autres
- la moisissure dans les maisons
- les expositions professionnelles, telles que l'amiante

Le taux de traitement de maladies respiratoires chroniques est élevé dans la Région des parcs par rapport au taux du Manitoba, et ne fait qu'augmenter tandis que le taux du Manitoba baisse. Seize pour cent des habitants de la Région des parcs, ou 14 000 personnes, ont reçu des traitements pour l'un des états pathologiques indiqués ci-dessus au cours de 1999 à 2000 et 2000 à 2001.

Asthme

La Région des parcs a l'un des taux d'hospitalisation les plus élevés pour l'asthme dans la province. Toutefois, le nombre de personnes qui consultent un médecin pour l'asthme est inférieur au taux moyen provincial. Les gens de la Région des parcs qui souffrent d'asthme risquent d'être hospitalisés pour leur état pathologique que les autres Manitobains souffrant d'asthme.

Diabète

Le diabète est un état en progression dans la Région des parcs. Le pourcentage des personnes souffrant de diabète est plus élevé et progresse plus rapidement par rapport à la plupart des régions du Manitoba. En 1999, 6,5 % ou 2 700 habitants de la Région des parcs souffraient de diabète, y compris 260 cas nouvellement diagnostiqués au cours de cette année en particulier.

Les habitants de la Région des parcs ont un grand fardeau de maladie chronique par rapport à d'autres Manitobains. Les taux de ces maladies sont élevés chez les personnes âgées et les membres des Premières nations dans cette région. Toutefois, les Autochtones et les personnes âgées ne sont pas tout à fait représentatifs de nos taux élevés. Nous devons prendre en considération d'autres facteurs en vue d'expliquer et de résoudre les problèmes des maladies chroniques dans la Région des parcs.

Ces maladies chroniques ont des facteurs de risque en commun, y compris le tabagisme, l'inactivité physique, une mauvaise alimentation, l'obésité et le stress chronique. Les conditions socio-économiques peuvent aussi causer ces maladies.

Modes de vie sains

Les modes de vie sains aussi permettent aux gens de vivre en santé. L'activité physique, une alimentation saine, un poids sain et vivre sans fumée représentent des mesures que nous prenons pour nous maintenir en santé.

Une **activité physique** modérée, ou au moins 30 minutes par jour, est ce que nous devons faire au minimum pour réduire les risques pour la santé. Plus de la moitié du peuple de la Région des parcs âgées de plus de 12 ans sont inactifs; ils ne sont pas assez actifs pour pouvoir se maintenir en santé. Ces personnes sont moins susceptibles d'être actives que les autres Manitobains.

La plupart des habitants de la Région des parcs sont conscients de la nécessité de l'activité physique. Cependant, ils sont confrontés à certains obstacles, tels que le manque d'installations, de leadership et de motivation et les préoccupations à l'égard de la sécurité qui empêchent les gens de sortir de leur maison.

Manger des fruits et des légumes fait partie d'une **alimentation saine**. Le Guide alimentaire canadien pour manger sainement nous recommande de manger au moins 5 fruits et légumes par jour. La plupart des gens de la Région des parcs n'atteignent pas cet objectif. En 2003, seul 24 % des hommes et 38 % des femmes de cette région mangeaient au moins 5 fruits et légumes ou plus par jour.

Les habitants de cette région savent qu'ils doivent manger plus sainement. Cependant, selon eux, il existe de nombreux obstacles à cet objectif, tels que le coût des produits naturels, l'accès aux épiceries et la question de la facilité.

Le poids aux deux extrémités cause des risques pour la santé. Le pourcentage de gens dont le poids est inférieur à la norme n'est pas assez élevé pour le signaler, mais la majorité des habitants de la Région des parcs a un poids supérieur à la norme ou est obèse.

Les taux de tabagisme pour les hommes et les femmes dans cette région sont similaires au taux moyen du Manitoba. Moins d'un quart des hommes et des femmes étaient des fumeurs en 2003. Les taux de tabagisme ont connu une baisse au cours des dix dernières années.

En 2003, un quart des habitants de la Région des parcs ont dit d'avoir été exposé à la fumée des autres dans des lieux publics. La nouvelle *Loi sur la santé des non-fumeurs* protège aujourd'hui tous les Manitobains de la fumée des autres sur les lieux de travail et dans les lieux publics. Elle assure également un milieu qui encourage les gens à arrêter de fumer.

Blessures

Les blessures sont l'une des causes principales de décès et d'hospitalisation pour les habitants de la Région des parcs. Les taux de blessures sont plus élevés que le taux moyen du Manitoba. Les membres des Premières nations de cette région ont deux fois plus de blessures nécessitant une hospitalisation que les non-membres des Premières nations.

Voici les causes principales de blessures entraînant la mort ou l'hospitalisation dans la région en question :

- chutes;
- blessures subies dans des accidents d'automobile;
- suicides et blessures auto-infligées.

Lors de notre sondage téléphonique régional, 14 % des sondés nous ont dit qu'ils avaient subi une blessure au cours de la dernière année. Cela comprend les blessures suffisamment graves qui peuvent limiter les activités et non seulement celles qui ont entraîné une hospitalisation. La plupart de ces blessures n'ont pas entraîné des journées d'absence au travail ou à l'école.

Santé des enfants et des adolescents

Les expériences prénatales et de première enfance ont des conséquences importantes sur la santé et le bien-être d'une personne pendant sa vie entière.

Allaitement maternel

L'allaitement maternel protège les enfants contre les maladies infectieuses et est lié à la santé globale de l'enfant. De 1996 à 2001, 69 % des bébés de la Région des parcs étaient allaités au moment de quitter l'hôpital. Le taux d'allaitement maternel augmente dans cette Région, mais il est encore largement inférieur au taux moyen de 80 % au Manitoba.

Immunisation

Les taux d'immunisation pour les enfants de la Région des parcs sont systématiquement plus élevés que les taux moyens du Manitoba.

Les infections des voies respiratoires inférieures, telles que la bronchite ou la pneumonie, sont des maladies courantes chez les enfants. Le taux d'hospitalisation pour ces infections est plus élevé par rapport au taux moyen du Manitoba. Cela peut avoir un lien avec notre pourcentage élevé d'enfants dans des ménages à faible revenu ou avec notre faible taux d'allaitement.

La santé sexuelle et de la reproduction des adolescents

Les adolescents de la Région des parcs nous ont dit que la santé sexuelle et de la reproduction est l'une des choses qui les préoccupent le plus. Nous avons aussi constaté

que parmi les adolescents il y a un taux très élevé de grossesse et d'infections transmises sexuellement, telles que la chlamydia.

La grossesse chez les adolescentes

Dans la Région des parcs, le taux de grossesse chez les adolescentes est beaucoup plus élevé que le taux moyen du Manitoba. Il est moins probable que les adolescentes qui élèvent des enfants terminent leurs études secondaires et plus probable qu'elles touchent un revenu faible. Elles ont aussi plus besoin de soutien à élever leurs enfants que les mères plus âgées.

Infections transmises sexuellement

Dans la Région des parcs, le taux de Chlamydia était de 240 sur 100 000 en 2001. Toutefois, chez les adolescentes âgées de 15 à 24 ans, le taux est presque dix fois plus, à savoir 2 179 sur 100 000.

Ces adolescentes représentent plus de la moitié des cas de Chlamydia signalés dans la Région des parcs. Le taux chez les hommes est inférieur, peut-être parce qu'ils sont testés moins souvent que les femmes.

Les adolescents sont préoccupés par leur santé sexuelle, mais peut-être ils n'obtiennent pas les soins nécessaires pour protéger leur santé. Il est possible qu'ils ne puissent pas se rendre dans d'autres villages pour obtenir les soins dont ils ont besoin. Ils nous ont même expliqué qu'ils ont peur que les autres personnes découvrent le type de soins qu'ils souhaitent obtenir.

Accès aux services de santé

Une évaluation de la façon dont nous utilisons les services de santé indique que nous avons accès aux soins de santé au niveau régional. En voici quelques exemples :

- une plus grande utilisation des programmes de santé communautaire;
- des taux plus élevés de vaccination des enfants;
- des périodes d'attente plus courtes pour entrer dans un établissement de soins pour personnes âgées infirmes;
- une moyenne de 5 consultations médicales par habitant chaque année;
- des taux élevés d'hospitalisation pour toutes les causes.

Cela est confirmé par ce que les gens nous ont dit lors du sondage téléphonique régional. Quatre-vingt-dix pour cent des sondés ont dit qu'ils consultent régulièrement un prestataire de soins de santé, tels qu'un médecin ou infirmière. Plus de 80 % ont indiqué que la disponibilité des soins de santé est bien, très bien ou excellente.

Toutefois, les gens nous ont aussi dit qu'ils pourraient avoir du mal à consulter un prestataire de soins de santé, s'ils n'en avaient pas déjà un. Si vous n'avez pas un

médecin de famille, vous pourrez avoir du mal à fixer un rendez-vous avec un médecin quand vous en aurez besoin.

Les habitants de la Région des parcs nous ont dit que le transport représente aussi un obstacle important à l'accès aux soins. C'est d'autant plus difficile pour les gens à faible revenu et pour ceux qui vivent dans les régions éloignées.

Ils nous ont dit également qu'il est difficile de « naviguer le système » lorsqu'ils ont besoin de soins spécialisés. Les prestataires de soins de santé à Winnipeg ou Brandon souvent négligent d'adapter la façon de coordonner les soins en vue de tenir compte des longs trajets que doivent parcourir les habitants de la Région des parcs afin d'avoir accès à ces services.

Hospitalisation

Les hôpitaux de la Région des parcs assurent la plupart des soins intensifs de courte durée nécessités par les habitants de cette région. De 2004 à 2005, nous avions 215 lits d'hôpital dans la région ou 5,1 lits par 1 000 personnes. Ce chiffre est plus élevé que le chiffre moyen du Manitoba de 3,8 lits par 1 000 personnes.

Le taux d'hospitalisation est élevé dans la Région des parcs. Le nombre total d'admissions dans un hôpital a diminué au cours des dernières années, mais il est encore plus élevé que le total moyen du Manitoba.

Nous avons des taux d'hospitalisation élevés pour chaque type de maladie.

Le taux d'hospitalisation dans cette région est plus élevé que prévu, étant donné l'état de santé moyen de notre population.

D'où provient cette information ?

L'information que nous avons obtenue de l'Évaluation des besoins de santé de la communauté provient de différentes sources, à savoir :

- Santé Manitoba
- Centre d'élaboration de la politique des soins de santé du Manitoba
- Statistiques Canada
- Groupes de travail
- Sondages téléphoniques
- réunions publiques
- Entrevues avec les prestataires de soins de santé et leurs collaborateurs
- Statistiques sur les programmes et les services de l'Office régional de la santé des parcs.

Nous remercions tous ceux qui ont participé aux groupes de travail, aux sondages et aux réunions.

L'ORSP que fait-il avec cette information ?

L'Office régional de la santé des parcs utilise un processus cyclique pour la planification des soins de santé. Les données recueillies dans la région et parmi ses habitants par l'Évaluation des besoins de santé de la communauté et l'information obtenue dans les rapports d'évaluation mensuels et dans des réunions avec les collaborateurs communautaires aident le Conseil à établir les « objectifs » pour notre organisme. Les objectifs sont les « résultats » que le Conseil s'attend à obtenir.

Les objectifs, l'évaluation des besoins de santé et les mesures de performance forment la plus grande partie du plan stratégique. Chaque ORS soumet, tous les cinq ans, un plan stratégique à Santé Manitoba.

Le plan stratégique pour 2006 à 2011 a été soumis à Santé Manitoba en juin 2005.

L'ORSP présente, chaque année, un plan opérationnel à Santé Manitoba.

Information - ORSP

Bureaux administratifs de l'ORSP
Bureau 112
27, 2e avenue Sud-Ouest
Dauphin (Manitoba)
R7N 3E5

Tél. : (204) 622-6222

Sans frais : 1-800-259-7541
Télécopie : (204) 622-6232
Courriel : prha@prha.mb.ca

Site Web : www.prha.mb.ca